

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@Min Finances

Paris, le 7 août 2014 N° 146

Annonces de la Banque centrale européenne

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, prend note des déclarations de Mario DRAGHI qui ont fait suite au Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne de ce jour.

Dans un contexte économique difficile, les efforts de la BCE dans l'accomplissement de son mandat, et donc dans la lutte contre le risque de déflation, doivent être soutenus. L'engagement unanime des Gouverneurs de la BCE à prendre les mesures d'assouplissement monétaire qui seraient nécessaires, y compris le recours à des instruments non conventionnels, doit être salué.

Michel SAPIN a souligné que « l'assouplissement de la politique monétaire de la BCE, engagé depuis le 5 juin, doit contribuer à améliorer le financement des entreprises et soutenir ainsi l'investissement et la croissance ». Comme l'a indiqué M. DRAGHI, ces mesures contribuent aussi à ce que l'euro soit en position de se déprécier. Ces décisions de la BCE sont essentielles pour soutenir l'orientation des politiques économiques en Europe en faveur de la croissance.

L'appel de M. DRAGHI à mettre en œuvre des politiques nationales de soutien à l'investissement privé et à l'emploi, tout en poursuivant l'assainissement des comptes publics, conforte la stratégie que mène le Gouvernement avec le Pacte de responsabilité et de solidarité.

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN
01 53 18 41 13
sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

